

Tubane 9.03.17

## LAGORCE/BALAZUC Deux éleveuses ont manifesté à Paris

Elles étaient parmi la cinquantaine d'Ardéchois de la confédération paysanne montés à Paris ce 28 février pour manifester leur mécontentement devant les nouvelles mesures et la gestion de la Politique Agricole Commune (PAC), Lora Demolliens de Lagorce et Edith Dupuis de Balazuc, éleveuses de chèvres. Plusieurs revendications, à commencer par le retard de paiement concernant les mesures agro-environnementales, mais surtout pour faire entendre leurs voix au sujet de l'aberration du nouveau zonage de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN), proposé par le ministère fin 2016, qui prive carrément 74 communes ardéchoises d'indemnités !

La prise en compte pour ce zonage a inclus aussi bien les plaines de Seine-et-Marne que les garrigues ardéchoises et il est facilement



compréhensible que l'élevage, le fourrage et la rentabilité à l'hectare sont complètement différents et moins productifs ici.

Situés ni en montagne, ni en plaine, les secteurs du sud Ardèche sont considérés comme défavorisés et le nouveau critère retenu par le ministère, après des mois d'étude, devrait être agro-touristique. Mais là encore Lora exprime son inquiétude : « *Nous voulons*

*être considérés dans une zone soumise à contraintes spécifiques herbagères et pastorales, critère plus adapté* ».

Une réponse pourrait être apportée avec une réunion au ministère à Paris avec les organismes agricoles et les syndicats le 9 mars pour présenter une nouvelle carte et le 13 à la chambre d'agriculture à Privas avec les maires des 74 communes concernées.